

(LE SOIR , 3/10/11) Antennes GSM. Quatrième balade électro

S*achez que toutes vos balades sont désormais électromagnétiques*, lance Gérald Hanotiaux, porte-parole du collectif Dé-Mobilisation.
Les opérateurs n'ont pas seulement changé la vie sociale, ils ont aussi modifié la langue : littéralement, il y a de l'électricité dans l'air ! »
Ce samedi après-midi, pour cette quatrième balade électromagnétique organisée à Saint-Josse, l'objectif était de
« rendre visible l'invisible avec des appareils de mesure »
et
« sensibiliser aux effets sanitaires des antennes »
.

Contrairement aux mesures de l'IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement) où l'on sélectionne les micro-ondes pulsées qu'on doit analyser et où l'on prend en considération dans les calculs des facteurs d'atténuation, le collectif utilise, lui, un appareil, le TES 593, qui *« prend en compte tous les champs des fréquences de 10 MHz à 8 GHz qui servent au wi-fi, à la téléphonie mobile… et ne sépare donc pas toutes ces différentes fréquences* , précise Gérald Hanotiaux. *Pourquoi ? Parce qu'on part du principe que le corps humain ne fait pas de différence entre ces différentes sources et qu'on "chope" ce qui est cumulé à l'endroit où l'on se trouve. »*

Premier arrêt, rue de la Limite, deux antennes GSM sur un toit. *« On mesure 2,035 volts par mètre. On est en dessous de la norme bruxelloise, mais au-dessus de la norme sanitaire de 0,6 volt prônée par des scientifiques américains dans le rapport*
Bio-Initiative
»
, insiste le porte-parole. On arrive ensuite place Quetelet où sont logées des antennes GSM et UMTS (les antennes du réseau 3G), la mesure révèle déjà 4,2 volts par mètre…

On poursuit et l'on pénètre dans la station de métro Botanique qui accueille trois antennes-relais qui ressemblent à des parapluies renversés, mais sous ces antennes, aucun effet parapluie, bien au contraire… L'appareil mesurera jusqu'à 40 volts par mètre et l'on tournera en permanence aux alentours de **8 volts par mètre**. Chaussée de Haecht, à hauteur de la rue de Beughem, Gérald Hanotiaux attire l'attention du groupe d'une trentaine de participants sur des antennes micro-relais presque indécelables pour un œil non averti. L'une d'entre elles ressemble à s'y méprendre à un boîtier électrique et est collée à même la façade. Verdict : 3,1 volts par mètre. Place de la Reine, à nouveau, des antennes GSM et UMTS : **4,6 volts.**

Rares sont donc les endroits à Bruxelles où l'on n'est pas exposé à plus de 3 volts par mètre. Outre le fait que *« les opérateurs peuvent changer la puissance d'émission de leurs antennes à distance comme bon leur semble, le mode de calcul de l'IBGE est contradictoire par rapport à la norme. Dans des zones accessibles au public, on ne peut pas dépasser 3 volts par mètre et l'on réalise une mesure pendant minimum six minutes pour ensuite en faire une moyenne en prenant en considération des facteurs d'atténuation farfelus »*
.

Un article de DIDIER HAINEdu journal LE SOIR.

Lien vers le collectif Dé-Mobilisation : http://demobilisation.wordpress.com/